

Cours L2 Semestre II
Groupe 3 (année 2023-2024)
(avril 2024)

I. La grammaire comparée (Le comparatisme grammatical)

Introduction

La grammaire comparée, la linguistique comparée (ou encore linguistique comparative, linguistique historique, est une discipline de la linguistique qui étudie l'histoire et l'évolution des langues (prises individuellement) ou des familles de langues.

Cette dénomination désigne les développements de la linguistique au cours du XIX^e siècle, spécifiquement dans la période qui va de 1810 à 1875. Georges-Elia Sarfati¹ précise à ce propos : « Elle recouvre, en fait, deux moments distincts de la discipline :

1-**La grammaire comparée** concerne un domaine d'étude ainsi qu'une orientation de la linguistique qui ont consisté à établir les liens de parenté existant entre deux ou plusieurs langues, éloignées dans le temps et, le plus souvent, dans l'espace.

2-Ce n'est qu'à partir de 1860 environ que la grammaire comparée s'est infléchie en **linguistique historique**, avec pour programme explicite de reconstituer dans le détail l'intervalle et les lignes d'évolution dans une relation de dépendance (ou de « filiation ») une langue B -actuelle ou tardive - à une langue A qui lui est chronologiquement et culturellement antérieure ».

-Panini* utilisait vers 500 ans avant J.-C. des règles contextuelles qui ne seront connues et comprises par les linguistes occidentaux qu'au XIX^e siècle. Il a décrit les règles de morphologie, de syntaxe et de sémantique du **sanskrit**. L'ashtadhyayi reste un ouvrage de référence sur la grammaire du sanskrit*.

Panini est un grammairien de l'Inde Antique (probablement du IV^e siècle av. J.-C.) né à Chalatūra au Gandhara. La grammaire de Panini est fortement systématisée et technique.

Le sanskrit est notamment la langue des textes religieux hindous et bouddhistes ainsi que des textes littéraires ou scientifiques et, à ce titre, continue d'être utilisé, à la manière du latin en Occident, comme langue liturgique.*

-A la fin du XIX^eme, dix-neuvième siècle les études sur le langage vivaient leur période dite comparatiste. En comparant le sanskrit, le grec, le latin et beaucoup d'autres langues, philologues et linguistes avaient pu faire l'hypothèse d'une proto- langue, **l'indo-européen***.

L'indo-européen : C'est une langue ancienne reconstituée, ayant donné naissance aux nombreuses langues dites indo-européennes. C'est l'hypothèse de l'existence d'une « communauté linguistique » et culturelle indo-européenne. ?*

Dès la fin du XVI^e siècle, des savants constatent certaines ressemblances dans les langues européennes avec le persan ou le sanskrit¹².

¹ Georges-Elia Sarfati, La grammaire comparée, in Linguistique , p.13 à 27. Année, 2020, URL: <https://www.cairn.info/linguistique--9782200619978-page-13.htm>

Ces études et d'autres plus anciennes² avaient fourni aux chercheurs un riche trésor de données. Il y manquait toutefois des lois générales capables de définir ce qu'était finalement une langue.

En d'autres termes, il fallait établir des principes valables pour toute langue. À partir d'une **étude comparée** des langues qui appartiennent au groupe des langues indo-européennes, les linguistes ont reconstruit la grammaire vraisemblable de l'indo-européen.

-Elle est reconstruite à partir des langues indo-européennes sur la base des documents épigraphiques, littéraires ou religieux disponibles. Certaines langues indo-européennes sont très bien documentées et connues depuis longtemps (latin, grec ancien, **sanskrit**)...

C'est une discipline éminemment **diachronique**, notamment lorsqu'il s'agit de classifier les langues, mais l'aspect synchronique est également à considérer lorsqu'il s'agit de comparer deux langues ou plus, à une époque précise, d'un point de vue **purement grammatical**.

La **linguistique comparée** procède de la **philologie**, terme qui, parfois, doit être compris comme un synonyme bien que les deux disciplines soient différentes : la philologie s'intéresse principalement aux textes écrits, tandis que la linguistique s'attache au **langage parlé**.

2. Ferdinand de Saussure (CLG : Cours (*posthume*) de linguistique générale)

Les postulats fondamentaux saussuriens :

2.1. L'immanence

L'enseignement de Ferdinand de Saussure définissait les grandes lignes d'une linguistique qui ne se soucie que des **structures internes** de la langue, c'est-à-dire son intérêt se penche principalement sur le principe d'immanence*.

*L'immanence** : *Se dit d'une étude du langage qui ne fait pas intervenir des phénomènes et des explications extralinguistiques (psychologiques, historiques, etc.).*

-C'est l'idée que la langue* pourrait être analysée en tant que produit, c'est-à-dire, sans faire appel à certaines conditions qui accompagnent la situation de communication comme les conditions individuelles, historiques et situationnelles.

-Prendre appui sur ce principe conduit le linguiste à se préoccuper uniquement des **propriétés internes** de la langue.

Par propriétés internes, on fait allusion à la conception suivant laquelle l'étude d'un énoncé pourrait se faire sans dépasser le cadre de **l'énoncé lui-même**, c'est-à-dire, sans tenir compte de la situation de prise de parole.

2.2-Langue vs Langage /parole

La langue est un objet homogène bien défini dans la masse hétérogène des faits de langage.

-Elle est un tout **autonome** (un **système cohérent** et organisé) et un principe de classification

Le langage est **multiforme** et hétérogène : il appartient à la fois à l'individu et à la société.

-Pour expliquer comment la cristallisation sociale du langage se produit, Ferdinand de Saussure propose la notion de «**parole**».

Parler est volontaire et intentionnel. La parole est **hétérogène**, c'est-à-dire composée de parties ou d'éléments non apparentés ou différents...

Ferdinand de Saussure est considéré aujourd'hui par plusieurs auteurs, à juste titre, comme le fondateur de la **linguistique structurale**. Il est en effet le premier à avoir établi l'importance du système dans la langue, savoir social collectif, opposée à la parole, ensemble des productions individuelles, des réalisations linguistiques concrètes.

-Cette dichotomie **langue/parole**, véritable clé de voûte de la théorie saussurienne, a puissamment contribué à constituer la linguistique en science autonome. Ferdinand de Saussure³ énonce : «La linguistique a pour unique et véritable objet la langue considérée en elle-même et pour elle même».

2.3. Le signe linguistique

Ferdinand de Saussure⁴ : «La langue est homogène (...) « C'est un système de signes composé de l'union de significations et d'images sonores ».

-Le signe linguistique est décrit comme une « double entité », composée du **signifiant**, ou image acoustique et **signifié**, ou concept.

-L'image acoustique est une notion psychologique, non matérielle, appartenant au système. Les deux composantes du signe linguistique sont inséparables. Par analogie, signifiant et signifié sont comme deux côtés d'une feuille de papier dit Ferdinand de Saussure.

-Avec **l'arbitraire** du signe, Ferdinand de Saussure montre également que les mots ne représentent pas de concepts universels préexistants. Ferdinand de Saussure propose une nouvelle science la « **sémiologie*** » qui prendrait en charge l'étude des autres signes : « Une science qui étudie la vie des signes (*hors du signe linguistique*) au sein de la société ».

La sémiologie : C'est l'étude des signes et de leur signification. Roland Barthes⁵ (1970 :13) en donne une définition : « Le sémiologue voit du signe là où les autres voient des choses ».*

2.4. Dichotomie : Diachronie vs synchronie

-Pour Ferdinand de Saussure, la langue, telle qu'elle existe à un **moment donné**, est un système où tout se tient, une structure dont les éléments sont **interdépendants** et se définissent réciproquement.

-Pour illustrer sa thèse et démontrer **l'autonomie de la description synchronique**, qu'il oppose à la description diachronique avec laquelle elle n'a rien de commun...

-La légitimité d'une linguistique générale parfaitement autonome ne fait plus de doute où **l'analyse synchronique** est présentée comme la **démarche initiale** et **Fondamentale** de cette discipline.

³ Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, Editions Bally et Sechehaye, 1971

⁴ Idem, Ferdinand de Saussure, 1971

⁵ Roland Barthes, Le degré zéro de l'écriture. Editions Gonthier, Paris, 1970

Repères biographiques (Ferdinand de Saussure)

C'est à ce sujet ardu et risqué que Saussure se lance avec beaucoup d'hésitation à l'université de Genève. Après plusieurs années de recherches solitaires sur le sujet, dont Saussure n'a jamais voulu publier les résultats, il décide d'en parler à un auditoire de non-spécialistes.

S'il est vrai que certains contenus avaient déjà été traités auparavant par d'autres chercheurs, il ne fait cependant aucun doute que Saussure les innove et les synthétise magistralement.

Il faut se rappeler que déjà son mémoire de licence soutenu à Leipzig sur les voyelles primitives de l'indo-européen l'avait rendu célèbre dans le milieu linguistique à l'âge de 19 ans.

-A partir de 1907 (Saussure a 50 ans), et à chaque deux ans jusqu'à 1911, il parle alors à un auditoire variant de 5 à 12 étudiants. Au début de l'été 1912, malade, il interrompt son enseignement à l'université. Il meurt en février 1913 à 55 ans.

-Cet ouvrage posthume de référence CLG (Cours de linguistique générale), qui, à partir duquel, tout chercheur qui s'en inspire pourrait être catégorisé de **structuraliste** comme Louis Hjelmslev, Noam Chomsky et Leonard de Bloomfield ou encore André Martinet (fonctionnaliste). Ceux-ci ont cerné le champ auquel ils s'intéressent de **façon restrictive** tout en écartant de leurs soucis tout ce qui avait trait au sujet parlant.

3. Bref aperçu historique : le structuralisme

3.1. En sciences sociales...

C'est le **positivisme** d'Auguste Comte. Le travail de la science consiste donc à observer objectivement le plus grand nombre de faits ou de données, à grouper et à classer ces faits de manière à dégager de leur masse une **certaine organisation** (un système structuré).

C'est ce qu'on appelle la conception **taxinomique*** (ou taxonomique) de la science (*des lois de la classification, suite d'éléments formant des listes qui concernent un domaine...*).

Auguste Comte⁶ (1830) : « Les trois états successifs de toute pensée et de toute connaissance : l'état théologique, ou fictif ; l'état métaphysique, ou abstrait ; l'état scientifique, ou positif ».

Le positivisme* : *C'est est un courant de pensée né au XIXème siècle autour des théories d'Auguste Comte, qui ne donne de crédit qu'aux différents domaines qu'il nomme sciences. Les faits de la vie de tous les jours sont toujours explicables par la science sous forme d'expérience et d'observation. Le positivisme est un évolutionnisme par la science.*

-Pour **le positivisme** : Le progrès de l'humain est tel que toute chose peut être expliquée par les découvertes des sciences fondamentales (chimie, physique, biologie, mathématique, astronomie, sociologie). Auguste Comte ⁷ énonce : « Qu'avec le positivisme nous entrons dans la troisième étape du progrès de l'esprit humain: l'étape scientifique, qui vient remplacer les étapes métaphysique et théologique ».

La théologie* : Étude concernant la **divinité** et plus généralement la religion..

Dans un sens chrétien, c'est étude portant sur Dieu et les choses divines à la lumière de la Révélation.

La métaphysique*, du latin *metaphysica*, du grec *meta ta phusika*, D'après :-1- *Le traité de physique*). ; *Science de l'être en tant qu'être, recherche et étude des premiers principes et des causes premières, connaissance rationnelle des réalités transcendantes et des choses en elles-mêmes.*

⁶ Auguste Comte, Cours de philosophie positive, tome 1^{er}, Paris ,1830

⁷ Idem. Auguste Comte, 1830

2-Spéculation intellectuelle sur des choses abstraites qui n'aboutissent pas à une solution des problèmes réels : Faire de la métaphysique au lieu d'agir.

3.2. Le structuralisme en linguistique.

Ce sont les recherches en linguistique qui ont accordé à Ferdinand de Saussure une place singulière non seulement au sein des sciences du langage mais aussi dans tout le champ des sciences humaines du vingtième siècle. L'histoire du structuralisme en linguistique qui a débuté à partir de la publication de l'ouvrage posthume de Ferdinand de Saussure *Cours de linguistique générale* en 1916.

-**La linguistique**, devenue telle, le jour où la langue a été considérée comme un **système** à travers les travaux de Ferdinand de Saussure et de tous ceux qui sont devenus ses héritiers.

Les disciples (auditeurs du CLG) de Ferdinand de Saussure

-Charles Bally et Albert Sechehaye, enseignants eux aussi à l'université de Genève, aidés par l'un des auditeurs des cours, Albert Riedlinger, entreprennent d'éditer le contenu des trois cours professés. Vu que Saussure lui-même détruisait au fur et à mesure la plupart des notes de cet enseignement il n'est resté aux éditeurs que d'essayer de compiler les notes des étudiants.

-Publié en 1916, le *Cours de linguistique générale*(CLG), avec pour « auteur » Ferdinand de Saussure, devient des années plus tard le plus célèbre livre de linguistique du vingtième siècle. Pendant 40 ans et jusqu'à 1957 ce *Cours* (CLG) a été reçu et considéré comme la version fidèle de l'enseignement saussurien.

4. La grammaire générative (Noam Chomsky)

-La linguistique structurale ne permet pas de passer d'une approche descriptive, purement statique, à une conception dynamique du fonctionnement social de la langue, tant au niveau des pratiques de celle-ci que de son évolution dans le temps.

La description linguistique structuraliste ne s'appuie pas sur de larges enquêtes de terrain. Noam est le chef de file de la **grammaire générative**. Sur la question des données, Chomsky⁸ tourne radicalement le dos à l'enquête. Posant comme principe : « Que les productions linguistiques effectives (...) ne peuvent fournir qu'une image incomplète et passablement déformée de la langue ».

Selon Noam Chomsky une description linguistique est donc constituée uniquement des observables et des règles ou affirmations qu'on peut extraire directement des observables par l'application de procédures mécaniques. Le but de la linguistique structurale est de découvrir, d'établir une **grammaire** (la description complète de la langue et de son fonctionnement) en exécutant un certain nombre d'opérations sur un corpus.

-Noam Chomsky part du modèle syntagmatique (la décomposition en constituants immédiats), qu'il présente comme un *système génératif*, un ensemble de **règles de réécriture** permettant de « produire » ou « générer » les phrases.

⁸ Noam Chomsky, *Structures syntaxiques*, (traduit de l'anglais), Seuil, Paris 1969.

-La composante syntaxique comporte deux parties, les *règles de base* qui génèrent les **structures profondes** et les *règles transformationnelles* qui transforment les structures profondes en **structures de surface**.

Pierre Encrevé⁹ (1976 : 27) résume cette démarche : «Noam Chomsky propose de construire la **grammaire** représentant la **compétence du sujet parlant** (le système de règles intériorisé construit par l'enfant dans l'**acquisition du langage** à partir de l'**intuition** que ce sujet a sur sa langue. Les données sont produites par les jugements de grammaticalité ».

4.1. Quelques concepts chomskyens :

-L'innéisme :

À partir des années 1950, le linguiste et philosophe Noam Chomsky remet l'**innéisme** sur le devant de la scène en défendant l'existence d'une **faculté innée** de langage. Comme l'indique sans équivoque le titre de son ouvrage paru en 1966, *La linguistique cartésienne*.

William Dwight Whitney¹⁰(2005 :2) fait une distinction fondamentale entre le **langage** en tant que **faculté anthropologique**, résultant d'une capacité **innée**, et **la langue**, activité spécifique qui est un produit acquis. L'auteur est non seulement précurseur de Ferdinand Saussure dans sa distinction **langue-parole**, mais également de Noam Chomsky Chomsky. Pour lui, le langage est une **disposition innée** de l'espèce, qui par apprentissage est susceptible de se développer en acquis. Il rompt avec les présupposés métaphysiques de la grammaire comparée, mais retient de ce courant une approche qui lui permet de mettre au point une analyse fonctionnelle du langage.

Il définit donc le langage en fonction du désir de communication : Il est le produit d'une nécessité pour l'espèce humaine de traduire par la parole l'expression de ses besoins fondamentaux.

-La compétence linguistique / La performance :

Noam Chomsky¹¹ a défini les deux concepts comme suit :

La compétence est une aptitude innée (chez l'être humain), une **possibilité illimitée** de construire ou de comprendre un nombre infini de phrases. C'est l'**aptitude** chez l'être humain (à la naissance) à parler.

La performance est la capacité de porter un jugement de grammaticalité sur une phrase, de comparer des degrés de grammaticalité ou de déceler des ambiguïtés ».Elle équivaudrait à la parole chez Ferdinand de Saussure.

-Noam Chomsky formule l'hypothèse selon laquelle l'individu par lui-même (c'est-à-dire en dehors du champ socioculturel) contribue en grande partie à l'élaboration de la structure **du langage**) et simultanément montre l'existence d'une structure, d'un schématisme générateur de **langage**.

⁹ Pierre Encrevé, Linguistique et socio-linguistique, p3-16, in Revue *Langue Française*, N° 34, 1976.
URL: https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_34_1_4814

¹⁰ William Dwight Whitney, *La vie du langage*. Réédité. Fac-similé de l'édition originale, Éditions L'Harmattan, Paris 2005.

¹¹ Noam Chomsky, *Syntactic structures* (1957)... (Traduit de l'anglais) ; Structures syntaxiques, Edition Seuil, Paris, 1969.

Jean Vivier¹² (1992 :10) écrit à ce propos : « Noam Chomsky postule **une intuition de grammaticalité** et l'un des buts de la grammaire générative est en effet de simuler au moyen d'un **système formel**, le sentiment d'appartenance à une langue : partir d'un nombre fini de règles et engendrer un nombre infini de phrases jugées grammaticales ».

Georges Rebuschi ¹³(2014 :44) nous fournit une autre précision : « Pour Chomsky la **compétence** d'un sujet parlant une langue est donc sa **grammaire interne**, ce qui lui permet de construire un nombre indéfini de phrases/d'énoncés distincts, et, quand il en entend de nouveaux, de les comprendre et de reconnaître lesquels sont bien formés, et lesquels ne le sont pas».

4.2. Quelques repères problématiques :

1-La linguistique générative n'élucide pas mieux l'étude des rapports entre langue et société puisqu'on a même souvent reproché à Noam Chomsky d'ériger sa norme personnelle en norme standard. Il bâtit ses démonstrations qui l'ont mené, au fil des ans, sur un terrain de plus en abstrait.

2-Ni le structuralisme, ni le **générativisme** ne peuvent donc rendre compte de **l'hétérogénéité sociale** ayant pour corollaire **l'hétérogénéité linguistique**.

3-Ces théories vont dans le sens contraire, celui de **l'homogénéité**. L'analyse descriptive est limitée parfois à un **seul individu**. C'est le reproche que l'on adresse à l'analyse chomskyenne jugée trop souvent « idiolectale* ». Il s'agit d'observations, de théories **perçues** souvent **générales**.

L'idiolecte : l'ensemble des usages du langage propre à un individu donné. Il consiste en un ensemble de traits linguistiques caractérisant un locuteur.*

5. Le fonctionnalisme en linguistique (André Martinet)

La science du langage devenue telle le jour où la langue a été considérée comme un **système** à travers les travaux de Ferdinand de Saussure et de tous ceux qui sont devenus ses héritiers. André Martinet en fait partie et il a puissamment contribué à vulgariser et à exploiter les idées du maître genevois, qu'elle accède définitivement au **rang de science autonome**.

Colette Feuillard ¹⁴(2001 :5) apporte une clarification: « Bien que plusieurs mouvements linguistiques se réclament à l'heure actuelle du fonctionnalisme, ce fut André Martinet qui en a été l'initiateur ».

¹² Jean Vivier, De la compétence linguistique aux compétences langagières, p.9-25, dans Revue : *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 1992

¹³ Georges Rebuschi, « Compétence(s), performance et déviance(s) : questions générales et exemples basques », *Lapurdum* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2014, consulté le 09 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lapurdum/2321> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lapurdum.2321>

¹⁴ Colette Feuillard, Le fonctionnalisme d'André Martinet, p.5-20. Dans Revue *La linguistique* 2001/1 (Vol. 37), 2001/1

André Martinet¹⁵ (1960 :4) donne une définition de la langue : « Une langue est un **instrument de communication** selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, **les monèmes**. Cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, **les phonèmes**, en nombre déterminé dans chaque langue ».

-La **double articulation** devrait être considérée comme un axiome théorique, servant à définir la langue, objet d'étude de la linguistique, ce qui permet à celle-ci, en tant que discipline, **d'acquérir son autonomie**.

Afin de prétendre à une démarche scientifique la pertinence retenue par André Martinet a été **la pertinence communicative**. **L'unité linguistique, significative doit sa pertinence à sa fonction** dans la communication. De ce point de vue fonctionnel on examine comment les langues fonctionnent et comment elles changent pour s'adapter à la variété des besoins communicatifs des communautés humaines.

¹⁵ André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, volume 349 de la Collection Armand Colin, section « Langues et Littératures », Paris, 1960

Bibliographie

- Emilie Aussant, « *La grammaire de Pāṇini: quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté* », *Revue roumaine de linguistique, București : Ed. Academiei Române, vol. 53, n° 4, p.377-387. Année 2008 (En ligne).*
- Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*. Editions Gonthier, Paris, 1970
- Auguste Comte, *Cours de philosophie positive. 6 volumes.* (Œuvres originales publiées entre 1830 et 1842). Paris, Anthoropos, 1968/69).
- Noam Chomsky, *Structures syntaxiques, (traduit de l'anglais)*. Paris, Le Seuil, Paris 1969
URL:<https://cle.ens-lyon.fr/langues-et-langage/langues-et-langage-comment-ca-marche/la-grammaire-generative-et-transformationnelle-bref-histor>.
- Pierre Encrevé, Linguistique et socio-linguistique, p3-16, in *Revue Langue Française*, N° 34, 1976.
URL: https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_34_1_4814
- Colette Feuillard, Le fonctionnalisme d'André Martinet, p.5-20. Dans *Revue La linguistique* 2001/1 (Vol. 37), 2001/1
- Pierre-Sylvain Fillozat, *Le sanskrit*, Presses Universitaires de France (PUF), 30 juin 2010.
- André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, volume 349 de la Collection Armand Colin, section « Langues et Littératures », Paris, 1960
- Antoine Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, 2 vol., T. 1, Paris, Champion, 1921, 2eme éd. 1926 ; T. 2, Paris Klincksieck, 1938
- Georges Rebuschi, « Compétence(s), performance et déviance(s) : questions générales et exemples basques », *Lapurdum* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2014, consulté le 09 mars 2024. URL: <http://journals.openedition.org/lapurdum/2321> ;
URL: <https://doi.org/10.4000/lapurdum.2321>
- Georges-Elia Sarfati, *La grammaire comparée*, in *Linguistique*, p.13 à 27. Année, 2020,
URL: <https://www.cairn.info/linguistique--9782200619978-page-13.htm>
- Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Ed. Bally et Sechehaye, 1971
URL: https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Saussure_-cours_de_linguistique
- Jean Vivier, *De la compétence linguistique aux compétences langagières*, p.9-25. in *Revue, Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 1992
URL: https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1992_num_5_1_2046
- William Dwight Whitney, *La vie du langage*. Réédité. Fac-similé de l'édition originale, Éditions L'Harmattan, Paris 2005.